



Guide de l'utilisateur & Charte utilisateur de l'espace média participatif de TV Mayenne.com

Vous allez découvrir, au travers de quelques conseils, comment créer, accéder et utiliser votre espace média sur www.tvmayenne.com à la rubrique «vos Actualités près de chez vous». Cet espace média est défini comme participatif, son accès est libre et gratuit (inscription/désinscription possible à tout moment). Il offre à chaque possesseur d'un compte de diffuser de l'actualité sur www.tvmayenne.com, comme bon lui semble et ce dans le respect de la charte utilisateur espace média participatif TV Mayenne à consulter avant toute inscription (voir en fin de ce document).

COMMENT INSERER SON PREMIER ARTICLE sur www.tvmayenne.com

- Connectez-vous à www.tvmayenne.com



- **Sélectionnez** le canton ou la commune du département de la Mayenne où vous souhaitez diffuser de l'information. Pour sélectionner : passez le curseur de votre souris sur le menu vos **Actualités près de chez vous** (voir visuel ci-dessus). Un menu déroulant apparaîtra avec le nom des cantons du département de la Mayenne que vous pouvez sélectionner en cliquant dessus. Ou en plaçant le curseur de votre souris sur un des cantons, vous verrez apparaître les communes qui en dépendent et vous pouvez sélectionner celle que vous souhaitez par un clic.

- **Après avoir sélectionné** votre canton ou commune, vous arriverez sur une page de ce type :
(exemple présenté : Ambrières-les-Vallées)



- **Sélectionnez et cliquez sur Administrer** (voir visuel ci-dessus), vous arriverez sur une page de ce type :

CONSULTEZ ET DIFFUSEZ l'actualité sur TV Mayenne - Votre compte

[Contacter l'admin](#)

Retour : [Accueil](#)

Veillez introduire ci-dessous votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter sur votre compte.

Vous avez **oublié** votre identifiant ou votre mot de passe ? [Cliquez ici](#).

Vous n'avez **pas encore** de compte ? [Cliquez ici](#) pour vous inscrire en quelques secondes.

Votre pseudo (identifiant) :

Votre mot de passe :

Mémoriser vos identifiant et mot de passe ? Oui

Suivre les instructions fournies :

Veillez introduire votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter sur votre compte.
(*Si vous possédez déjà un compte et vos codes d'accès.*), vous arriverez sur la page suivante :

Attention :

Vous avez **oublié** votre identifiant ou votre mot de passe ? Cliquez comme indiqué.

- *Si vous avez perdu vos codes d'accès.*

Vous n'avez **pas encore** de compte ? Cliquez comme indiqué pour créer votre compte.

- *Si vous ne possédez pas encore de compte et si vous souhaitez obtenir vos codes d'accès.*

CONSULTEZ ET DIFFUSEZ l'actualité sur TV Mayenne - Votre compte

[Contacter l'admin](#)

Retour : [Accueil](#)

- [Mettre à jour vos informations générales](#)
- [Modifier votre mot de passe](#)
- [Supprimer votre compte](#)
- [Vous déconnecter de votre compte](#)

Vous trouverez ci-dessous la liste des actualités que vous avez enregistrées sur le site. Vous pouvez les modifier ou les supprimer à tout moment.

Vous n'avez encore enregistré aucune actualité.

Si vous souhaitez enregistrer une nouvelle actualité, [cliquez ici](#).

- Sélectionnez et cliquez sur **Mettre à jour vos informations générales** (voir visuel ci-dessus), pour modifier les informations de votre compte (nom, prénom, votre adresse e-mail)

- Sélectionnez et cliquez sur **Modifier votre mot de passe** (voir visuel ci-dessus), pour modifier votre mot de

passé (car il est souvent compliqué lorsque que vous le recevez ;)

- Sélectionnez et cliquez sur **Supprimer votre compte** (voir visuel ci-dessus), pour supprimer définitivement votre compte.

- Sélectionnez et cliquez sur **Vous déconnecter de votre compte** (voir visuel ci-dessus), pour vous déconnecter de votre compte.

- Sélectionnez et cliquez sur **Si vous souhaitez enregistrer une nouvelle actualité, cliquez-ici** (voir visuel ci-dessus). Vous arriverez sur la page suivante pour diffuser votre premier article :

CONSULTEZ ET DIFFUSEZ l'actualité sur TV Mayenne - Ajout d'une actualité

Retour : [Accueil](#) » [Votre compte](#)

Le formulaire ci-dessous vous permet d'enregistrer une nouvelle actualité.

Remarque : Une fois l'actualité enregistrée, l'administrateur devra la valider avant que celle-ci n'apparaisse sur le site.

Les champs marqués d'une * sont facultatifs.

Titre de l'actualité :

Image de l'actualité * :
[Cliquez ici](#) si l'image se trouve sur votre disque dur
[Cliquez ici](#) pour voir une liste d'images disponibles

Positionnement de l'image :

Catégorie de l'actualité :

Texte de l'actualité :

Vous disposez de 5000 caractères

Lien utile * :

Afficher l'actualité à partir du : à h

Désactiver l'actualité le * : à h

Titre de l'actualité : Indiquer le titre de votre actualité.

CONSEIL : Indiquer en début du titre, le nom de la commune concernée par votre actualité.

Exemple - Château-gontier : Un spectacle théâtral pour les petits et les grands

Image de l'actualité : ne pas utiliser

Positionnement de l'image : ne pas utiliser

Catégorie de l'actualité : Sélectionnez la commune de votre choix pour votre actualité avec le menu déroulant. Les communes sont classées par ordre alphabétique.

Texte de l'actualité : Insérer le texte de votre article (limité à 5000 caractères)

CONSEIL : Vous pouvez grâce aux icônes situés au dessus du texte de votre article agrémenter votre actualité de photos, vidéos ou autres liens internet, à savoir :

B : mettre votre texte en gras

I : mettre votre texte en italique

U : mettre votre texte en souligné



centrer votre texte



faire un lien vers un site internet dans votre article ou vers une boîte e-mail



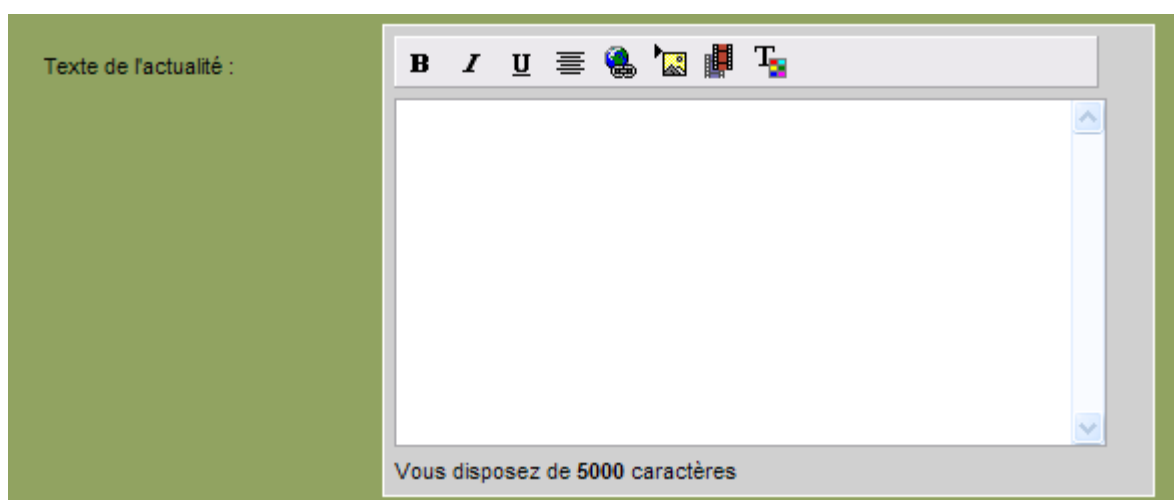
insérer une image dans votre article. Nous vous préconisons d'insérer des images d'une taille maximum en largeur de 420 pixels avec une définition de 72 dpi. Si vous n'arrivez pas à insérer une image, reportez-vous à la fiche du guide utilisateur : Comment insérer une photo dans mon article avec des logiciels gratuits pour modifier vos photos et images.



insérer une vidéo dans votre article.



choisir la couleur de votre texte



Lien utile : Insérer un lien vers un site internet du type <http://www.tvmayenne.com/>

Afficher l'actualité à partir du : Sélectionnez la date d'affichage que vous souhaitez pour votre article. **PRATIQUE :** Vous pouvez ainsi anticiper votre communication et votre diffusion, la

parution sur www.tvmayenne.com se fera automatiquement à la date que vous souhaitez.

Désactiver l'actualité le : Sélectionnez la date de fin d'affichage que vous souhaitez pour votre article.

Puis sélectionnez et cliquez sur Visualiser pour vous rendre compte avant la mise en ligne sur TV Mayenne.com de votre article. Si tout est OK, cliquez sur Valider. Sinon, cliquez sur Modifier et apporter les modifications souhaitées avant de Valider à nouveau.

Note importante

A la création de votre compte ou lorsque vous diffusez vos informations, celles-ci doivent être validées par l'administrateur de TV Mayenne.com. Cette opération est réalisée sous 24 h. Si toutefois vous rencontrez un problème, n'hésitez pas à nous contacter à : tvmayenne@orange.fr



Charte utilisateur Espace Média Participatif TV MAYENNE *à la rubrique «vos Actualités près de chez vous»*

Vous allez bientôt accéder et utiliser votre espace média sur www.tvmayenne.com à la rubrique «vos Actualités près de chez vous». Cet espace média est défini comme participatif, son accès est libre et gratuit (inscription/désinscription possible à tout moment). Il offre à chaque possesseur d'un compte de diffuser de l'actualité sur www.tvmayenne.com, comme bon lui semble et ce dans le respect de la charte utilisateur de l'espace média participatif TV Mayenne suivante :

En créant un compte dans l'espace média participatif de TV Mayenne, vous vous portez garant du fait d'être en accord avec la charte utilisateur ci-dessous :

- Vous consentez à ne pas poster de messages injurieux, obscènes, vulgaires, diffamatoires, menaçants, sexuels ou tout autre message qui violerait les lois applicables.
- Le faire peut vous conduire être immédiatement exclu de façon permanente.
- L'adresse IP de chaque message est enregistrée afin d'aider à faire respecter ces conditions.
- Les messages postés expriment la vue et l'opinion de leurs auteurs respectifs, et non pas des responsables du site (excepté les messages postés par eux-même).
- Vous êtes d'accord sur le fait que le webmestre, l'administrateur et les modérateurs de cet espace ont le droit de supprimer, éditer, déplacer ou verrouiller n'importe quel sujet de discussion à tout moment. En tant qu'utilisateur, vous êtes d'accord sur le fait que toutes les informations que vous donnerez ci-après seront stockées dans une base de données. Cependant, ces informations ne seront divulguées à aucune tierce personne ou société sans votre accord.
- Le webmestre, l'administrateur, et les modérateurs ne peuvent pas être tenus pour responsables si une tentative de piratage informatique conduit à l'accès de ces données.
- L'adresse e-mail est uniquement utilisée afin de confirmer les détails de votre enregistrement ainsi que votre mot de passe (et aussi pour vous envoyer un nouveau mot de passe dans la cas où vous l'oublieriez).
- En ouvrant un compte dans l'espace média participatif de TV Mayenne, vous vous portez garant du fait d'être en accord avec les règlements décrits ci-dessus.

Note importante

A la création de votre compte ou lorsque vous diffusez vos informations, celles-ci doivent être validées par l'administrateur de TV Mayenne.com. Cette opération est réalisée sous 24 h. Si toutefois vous rencontrez un problème, n'hésitez pas à nous contacter à : tvmayenne@orange.fr